



Problème de parquet collé

Par **Renaud80**, le **06/12/2012 à 14:33**

Bonjour,

J'ai un souci mon parquet massif collé en Avril ne tient pas car le ragréage vient avec le parquet.

je m'explique nous avons été livré en avril 2012 et nous avons fait poser un parquet collé massif par un artisan à l'étage sauf qu'en juin il y a eu des gonflements du parquet par endroit et il s'est avéré que le ragréage s'effrite complètement donc le parquet se soulève.

Après avoir fait passer les représentants du constructeur et l'artisan tout le monde se rejette la faute sauf qu'aujourd'hui la situation n'a pas évolué et mon assurance me dit que c'est à la dernière personne intervenu sur le sol qui doit faire marche sa garantie décennale et évidemment son assurance n'est pas d'accord.

Nous sommes complètement perdu face à cette situation , je pense demander l'aide d'un conseiller juridique et faire passer un expert.

Avez vous des idées sur quelle procédure je dois engager merci

Par **cocotte1003**, le **06/12/2012 à 17:45**

Bonjour, regardez dans vos contrats d'assurance, en particulier votre multirisques habitation, si vous n'avez pas incluse une assistance juridique qui pourra vous conseiller et vous aider en cas de procédure, cordialement

Par **Renaud80**, le **06/12/2012 à 17:50**

Merci je vais me renseigner